

mise
au
point

Jean-Claude Zarka

Relations internationales

8^e édition



ellipses

De la détente gorbatchévienne¹ à la fin du monde bipolaire

I. La nouvelle détente

L'arrivée au pouvoir en URSS de Mikhaïl Gorbatchev, en mars 1985, a permis incontestablement l'avènement d'une « *nouvelle détente* ».

Le nouveau secrétaire général du Parti communiste de l'Union soviétique a cherché à rénover le système communiste en entreprenant une politique de réforme. Il a effectivement engagé l'URSS sur la voie de la *perestroïka* [reconstruction] et de la *glasnost* [transparence]. Il développe dès 1987 la théorie de la « *maison commune européenne* » et abandonne en décembre 1989 la « *doctrine Brejnev* » de « *souveraineté limitée* » au nom de laquelle l'URSS se réservait le droit d'intervenir militairement partout où un régime communiste était menacé.

Gorbatchev est parvenu également à séduire l'Occident (« *gorbymania* ») où il a accompli des voyages triomphaux. Mais il a échoué rapidement dans son action réformiste et n'a pas réussi à éviter l'éclatement de l'URSS en 1991.

II. La fin de la guerre froide et la chute de l'URSS

L'effondrement en 1989 du système soviétique viendra mettre fin à un demi-siècle de bipolarité conflictuelle.

En effet, la structure des relations internationales a cessé d'être bipolaire à la suite de la chute du mur de Berlin, de la dissolution du pacte de Varsovie et de la disparition de l'URSS en tant que sujet du droit international. Certains spécialistes des relations internationales, qui étendent la guerre

1. Selon la formule de P. Moreau Defarges (voir P. Moreau Defarges, *Les Relations internationales depuis 1945*, Seuil, 1996, p. 63 et suivantes).

froide à l'ensemble de la période 1947-1989, font débiter l'« *après-guerre froide* » à la chute du mur de Berlin en 1989.

Selon certains auteurs, la fin de la guerre froide s'expliquerait par l'incapacité de l'URSS à rattraper les États-Unis et à faire face au défi que représentait le projet de « *guerre des étoiles* » (ou *Initiative de défense stratégique*) lancé par le président américain Ronald Reagan.

« *L'après-guerre froide* » a notamment permis d'enregistrer des progrès en matière de droit pénal international (création de tribunaux *ad hoc*, création d'une Cour pénale internationale) et de construction européenne, une construction européenne qui avait stagné durant toute la période de guerre froide.

III. Les thèses de Francis Fukuyama et de Samuel P. Huntington

« *L'après-guerre froide* » a fait l'objet d'analyses contradictoires et controversées. Dans un article retentissant publié en 1989 dans la revue américaine *National Interest*, Francis Fukuyama a considéré que la démocratie constituait « *le point final de l'évolution idéologique de l'humanité* » et « *la forme finale de gouvernement* ». Prenant acte du triomphe du modèle démocratique libéral et de la faillite du modèle soviétique, ce professeur américain a été amené à pronostiquer la « *fin de l'histoire*¹ ».

Dans un article tout aussi retentissant publié en 1993 dans la revue *Foreign Affairs*, Samuel P. Huntington, professeur à l'université d'Harvard, fondateur de la revue *Foreign Policy*, a prédit, quant à lui, « *le choc des civilisations*² », un choc des civilisations venant se substituer au conflit entre les blocs idéologiques qui caractérisait la période de la guerre froide. Ce politologue américain a effectivement défendu la thèse selon laquelle l'après-guerre froide serait marqué par une multitude de conflits d'un nouveau genre, des conflits de nature culturelle qui opposeront les principales civilisations mondiales.

1. Voir F. Fukuyama, « La fin de l'histoire », *Commentaire*, n° 47, automne 1989 et du même auteur, *La Fin de l'histoire et le dernier homme*, Flammarion, 1992.

2. Voir S.P. Huntington, « Le choc des civilisations? », *Commentaire*, n° 66, été 1994, p. 238-252 et du même auteur, *Le Choc des civilisations*, Odile Jacob, 1997.

Samuel P. Huntington distingue huit types de civilisation : occidentale, slave-orthodoxe, islamique, hindou, confucéenne, japonaise, latino-américaine et africaine.

La thèse du professeur Huntington, qui va à l'encontre de celle de Francis Fukuyama, a fait l'objet de nombreuses critiques. On a notamment pu soutenir que le « paradigme de l'après-guerre froide » cher à Huntington n'est « qu'une adaptation conjoncturelle de la théorie réaliste qui affirme la nature intrinsèquement conflictuelle des relations entre unités politiques, que celles-ci soient des États nations, des empires, des tribus, ou des entités culturelles¹ ». On a également reproché à la thèse de Huntington « d'ignorer les contradictions et les antagonismes à l'œuvre au sein même de chaque civilisation² [...] ».

Dans son livre *Le Retour de l'histoire et la fin des rêves* (Plon, 2008), Robert Kagan s'inscrit en faux contre la thèse de Francis Fukuyama. Selon le politologue américain, la rivalité entre les nationalismes des grandes puissances imprime de nouveau sa marque sur le système international : « *les espoirs apparus à la fin de la guerre froide d'un monde sans conflit idéologique et stratégique n'étaient qu'un mirage* ». D'après Kagan, le monde du XXI^e siècle ne sera ni « *a-polaire* », sans pôle de référence, ni « *multi-polaire* ». Il sera structuré autour du conflit entre les démocraties, qui ne présentent pas un front plus ou moins commun, comme au temps de la guerre froide, et les autocraties, dont les deux exemples les plus évidents sont, selon lui, la Russie et la Chine.

Dans un entretien accordé au *Figaro Magazine*, publié le 6 avril 2018, Francis Fukuyama est revenu sur la fameuse thèse qu'il avait développée dans son livre paru en 1992³. Selon cet auteur, « le libéralisme politique, même fragilisé, n'a toujours aucun concurrent sérieux ». Pour Fukuyama, « le monde dépend aujourd'hui encore d'un ordre que l'on peut appeler l'ordre libéral international. Ni l'islamisme, ni le capitalisme d'État chinois, ni le régime autoritaire russe ne constituent de véritables alternatives ».

1. M.-C. Smouts, P. Battistella, P. Vennesson, *Dictionnaire des relations internationales*, *op. cit.*, p. 46.

2. L. Cohen-Tanugi, *Les Sentinelles de la liberté – L'Europe et l'Amérique au seuil du XXI^e siècle*, Odile Jacob, 2003, p. 96.

3. F. Fukuyama, « Il y a un risque de défaite de la démocratie », *Le Figaro.fr*, 6 avr. 2018.

Francis Fukuyama a reconnu par ailleurs que l'on a assisté à une remise en cause de « l'ordre libéral post-1989 » en Occident, un phénomène qui est apparu avec notamment l'émergence du modèle de la « démocratie illibérale¹ ».

Enfin, pour Fukuyama, « la preuve qu'il existe un espoir presque universel à vivre dans des sociétés démocratiques de "fin d'histoire" est donnée par le fait que, chaque année, des millions de personnes tentent de fuir des pays en crise, pauvres et despotiques pour rejoindre les sociétés libérales d'Amérique du Nord et d'Europe » (entretien au *Monde*, 16 juin 2018).

IV. L'évolution du système international de l'après-guerre froide

À en croire l'Institut international des études stratégiques (IISS) de Londres, le conflit russo-géorgien de l'été 2008 n'a pas inauguré une « nouvelle guerre froide », mais a seulement marqué la fin de « la phase romantique de l'ordre post-guerre froide ».

Selon Thierry de Montbrial, le « nouveau monde » dans lequel nous vivons est « *multipolaire, hétérogène et global* » ; un nouveau système international caractérisé par la montée en puissance des « pays émergents ». Depuis 2011, les principales puissances émergentes, les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), se réunissent en sommets annuels.

Le grand spécialiste des relations internationales, Pierre Hassner, a insisté sur le caractère hétérogène du système international actuel. « L'hétérogénéité est bien plus grande [qu'autrefois] et touche la nature même des acteurs : leur caractère étatique ou non étatique, national, subnational ou transnational, leur culture guerrière, ou au contraire tournée vers la recherche du bien-être. Les distinctions classiques entre grandes et petites puissances, entre public et privé, intérieur et extérieur, s'estompent² ».

1. Cette formule forgée par le journaliste américain Fareed Zakaria désigne un régime reposant sur le respect des élections, mais qui s'affranchit des autres caractéristiques de la démocratie (l'État de droit, la séparation des pouvoirs, la protection des droits individuels, la protection des minorités).

2. V. « Qui gouverne le monde ? », Entretien avec P. Hassner, *Sciences Humaines*, n° 266, janv. 2015.

Pour Nicolas Tenzer, « la guerre russe en Syrie [a changé] l'ordre du monde et le visage du XXI^e siècle¹ ». Elle signe l'acte de décès de l'équilibre des puissances et, quasiment, de l'ONU². L'intervention russe en Syrie, lancée le 30 septembre 2015, marque un tournant stratégique dans l'organisation des relations internationales. Il « s'agit d'une guerre non dissimulée, clairement menée par une grande puissance, conformément à ses propres plans de guerre, avec un objectif premier de domination d'une zone, ce qui est sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale³ ».

Enfin, la guerre russo-ukrainienne opposant la Russie de Vladimir Poutine à l'Ukraine, présidée par Volodymyr Zelensky, a conduit au retour au premier plan de l'OTAN. Elle a notamment pour effet de « rompre les relations entre l'Europe et la Russie, qui occupait, jusqu'au 24 février 2022, une place unique dans la mondialisation, à travers le pétrole, le gaz, le nucléaire civil, l'armement et le blé » (Thomas Gomart). Elle a également révélé « au fil des votes des Nations unies [...] le fossé qui se creuse entre l'Ouest et les pays du “Sud global” [...] Les Occidentaux peinent à rallier le soutien de pays dits “du Sud global” qui refusent de choisir leur camp, considérant que ce conflit est avant tout européen » (Philippe Ricard).

- **11 mars 1985** : Mikhaïl Gorbatchev devient premier secrétaire du Parti communiste soviétique.
- **15 mai 1988** : L'URSS retire ses troupes d'Afghanistan. L'Afghanistan a été pendant près de dix ans « le Vietnam » de l'URSS. L'enlisement de l'intervention soviétique en Afghanistan a contribué à l'effondrement de l'URSS.
- **20 août 1988** : Signature de la paix entre l'Iran et l'Irak.
- **9 novembre 1989** : La chute du mur de Berlin, symbole de la disparition du monde bipolaire.
- **2 août 1990** : L'invasion du Koweït par l'Irak.
- **3 octobre 1990** : La conférence dite « 4 + 2 » concernant l'unification allemande. Cette conférence a réuni la RFA, la RDA ainsi

1. https://www.huffingtonpost.fr/nicolas-tenzer/vladimir-poutine-guerre-russe-syrie-change-ordre-du-monde-XXI-e-siecle_a_21630935/.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

que les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et l'URSS. Elle a abouti à la proclamation de la réunification des deux Allemagnes.

- **19 novembre 1990** : Signature à Paris de la « Charte pour une nouvelle Europe » consacrant la fin de la guerre froide sur le continent européen. Les pays membres de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) adoptent la « Charte pour une nouvelle Europe » qui jette les bases de l'après-guerre froide en Europe. Signature à Paris du traité sur les Forces conventionnelles en Europe (FCE), un traité qui limite le déploiement d'armes sur le vieux continent.
- **Janvier-mars 1991** : La guerre du Golfe (opération « Tempête du désert »). Cette « seconde guerre du Golfe » opposa l'Irak à une coalition d'une trentaine d'États conduite par les États-Unis qui avait pour objectif de libérer le Koweït.
- **Avril 1991** : Inauguration de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Créée en 1991, à l'initiative de la France, pour aider les pays de l'Est sortant du communisme à aborder la transition vers l'économie de marché, elle a été la première institution financière internationale de l'après-guerre froide.
- **28 juin 1991** : Dissolution du COMECON (Comité d'assistance économique et culturelle) qui associait les économies est-européennes et soviétiques.
- **1^{er} juillet 1991** : Dissolution du pacte de Varsovie qui regroupait depuis 1955 les États d'idéologie communiste.
- **8 décembre 1991** : Fin de l'URSS et création de la Communauté des États indépendants (CEI).
- **7 février 1992** : Signature du traité de Maastricht sur l'UE.
- **1991-1993** : Les accords START I et START II sur la réduction des armes nucléaires stratégiques. Le traité START I (*Strategic Arms Reduction Treaty*) du 31 juillet 1991 a prévu la réduction d'un tiers des arsenaux nucléaires stratégiques de l'URSS et des États-Unis. Cet accord conclu à Moscou entre G. Bush et M. Gorbatchev porte sur le nombre de têtes nucléaires que chacun des deux grands s'engage à réduire. Le traité START II signé le

3 janvier 1993 par la Russie et les États-Unis a prévu de nouvelles réductions conséquentes du nombre de têtes nucléaires. Il prévoit effectivement la réduction des deux tiers des arsenaux nucléaires stratégiques russes et américains.

- **13 septembre 1993** : Israël et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) se reconnaissent mutuellement et signent à Washington un accord de principe (accords d'Oslo I) sur une autonomie palestinienne transitoire de cinq ans. Un deuxième accord intérimaire israélo-palestinien sur la Cisjordanie et la bande de Gaza (accords d'Oslo II ou de Taba) sera signé à Washington, le 28 septembre 1995. Il prévoit l'extension de l'autonomie palestinienne en Cisjordanie et un retrait israélien par étapes.
- **27 mai 1997** : Signature de « l'Acte fondateur sur les relations, la coopération et la sécurité mutuelles entre l'OTAN et la fédération de Russie ». Cet accord signé à Paris, le 27 mai 1997, constitue la base d'un partenariat de sécurité stable et durable entre l'OTAN et la Russie. Il établit un conseil conjoint permanent au sein duquel la Russie est associée à toutes les décisions sur la sécurité en Europe.
- **17 juillet 1998** : Signature du traité de Rome portant sur la création d'une Cour pénale internationale (CPI).
- **12 mars 1999** : Adhésion à l'OTAN de trois pays de l'ancien bloc soviétique (Pologne, Hongrie, République tchèque).
- **24 mars 1999** : Intervention armée de l'OTAN contre la République fédérale de Yougoslavie pour la contraindre à accepter le plan de paix au Kosovo. En mars 1999, pour la première fois depuis sa création, l'OTAN est intervenue militairement contre un État européen, la République fédérale de Yougoslavie, pour mettre fin aux agissements perpétrés par Belgrade dans l'une de ses provinces, le Kosovo. Le secrétaire général de l'OTAN a justifié l'intervention militaire de l'Organisation au Kosovo par l'impossibilité d'accepter, dans la nouvelle Europe en gestation, un régime politique qui bafoue les droits de l'homme, même si ces violations se déroulent à l'intérieur de frontières internationalement reconnues.
- **11 septembre 2001** : Attentats terroristes aux États-Unis. Le 12 septembre 2001, au lendemain de l'attaque terroriste contre

les États-Unis, le Conseil de l'Atlantique Nord a mis en œuvre l'article 5 du traité de l'Atlantique Nord qui prévoit qu'une attaque contre un seul de ses membres sera considérée comme une attaque contre tous. Cette clause de défense mutuelle inscrite dans la charte de l'OTAN n'avait jusqu'ici jamais été « activée ». Le 27 septembre 2001, les ministres de la Défense des États membres de l'OTAN ont été informés des plans de riposte des États-Unis qui n'ont pas fait appel à l'Alliance atlantique pour riposter.

- **7 octobre 2001** : Début en Afghanistan des opérations militaires américaines en représailles aux attentats terroristes du 11 septembre 2001.
- **24 mai 2002** : Le traité russo-américain de désarmement nucléaire. Ce traité signé le 24 mai 2002 à Moscou par V. Poutine et G.W. Bush est un nouveau traité américano-russe de réduction des arsenaux stratégiques. L'article premier du traité de Moscou engage effectivement les deux pays à réduire leur arsenal d'armes nucléaires stratégiques en établissant un objectif de 1 700 à 2 200 têtes nucléaires à atteindre d'ici à 2012 alors que les deux États se trouvaient en 2002 à peu près au niveau déterminé par le traité START I, soit environ 6 000 têtes nucléaires pour chacun d'entre eux. L'article deux du traité de Moscou confirme par ailleurs que le traité START I demeure en vigueur.
- **28 mai 2002** : Création d'un conseil OTAN-Russie. Le 28 mai 2002, lors du sommet de Rome, un nouveau conseil OTAN-Russie avec des pouvoirs décisionnels a été créé. La déclaration de Rome énumère les missions de ce nouvel organe *ad hoc* : la lutte contre le terrorisme, la gestion des crises, la non-prolifération, la maîtrise des armements, la défense contre les missiles de théâtre, les plans civils d'urgence face à des menaces et défis nouveaux, la recherche et le sauvetage en mer, la coopération entre militaires et la réforme de la défense. Ce conseil permet à la Russie d'avoir une certaine visibilité sur l'évolution de l'OTAN.
- **19 mars 2003** : Début de l'opération « *Iraqi Freedom* » déclenchée par les États-Unis et le Royaume-Uni et visant à renverser le régime de Saddam Hussein.